

221C0302
FR00000060873-FS0093-DER17

8 février 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

Information consécutive à une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la société (article 234-10 du règlement général)

MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 4 février 2021, la société anonyme Compagnie Financière Européenne de Prises de Participation¹ (COFEPP) (85 rue de l'Hérault, 94220 Charenton-le-Pont) a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 février 2021, les seuils de 50% du capital et 2/3 du capital et des droits de vote de la société MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS et détenir 78 433 683 actions MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS² représentant autant de droits de vote, soit 70,06% du capital et 67,99% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS⁴.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article 223-14 III du règlement général 17 779 967 bons de souscription d'actions « BSA 2022 », exerçables jusqu'au 29 septembre 2022, 23 bons donnant le droit de souscrire à 10 actions MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS au prix par action de 3 €.

2. L'accroissement de la participation de COFEPP en droits de vote, initialement comprise entre 30% et 50%, de plus de 1% sur moins de 12 mois consécutifs, a fait l'objet d'une décision de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, reproduite dans D&I 220C5344 du 9 décembre 2020.

¹ Contrôlée par le groupe familial Cayard.

² Il est précisé que la société MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS détient par ailleurs 134 982 de ses propres actions, soit 0,12% de son capital.

³ Sur la base d'un capital composé de 111 947 361 actions représentant 115 353 775 de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Cf. prospectus approuvé par l'AMF le 13 janvier 2021 sous le n° 21-013 et communiqué de la société MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS du 2 février 2021.